

Compte-Rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal du 5 mars 2019

Délibérations consultables en Mairie du 11 mars au 11 mai 2019 pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

Le Conseil Municipal de CEAULMONT s'est réuni en séance ordinaire, le 5 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Pierre PETITGUILLAUME, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 26 février 2019

Après approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, M. Daniel AUMAITRE, Mme Pierrette DELAVEAU, M. Jacques MAUGRION, Mme Agnès CHION, M. Patrice LUGNOT, Mme Séverine HÉMERY, Mme Francine PILLAIRE, M. Jérôme GABILLAUD, Mme Estelle RUFFLET, M. René PELVET, Mme Anne-Laure BODIN, M. Olivier DALLOT.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marie-Agnès PEYHARDI, M. Gilles LOUSTALOT (a donné pouvoir à M. Jacques MAUGRION).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Laure BODIN

1) Rénovation de l'Eclairage Public au cours de l'année 2019

Le Conseil Municipal sollicite l'Etat pour une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

2) Remplacement des Agents en Contrat Emploi Avenir

Les deux contrats Emploi Avenir se terminant en avril 2019, le Maire propose de prendre deux employés à mi-temps (17H30), de prolonger le contrat de Mme Alizée BOURGEOIS jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours et d'embaucher un agent aux services techniques.

3) Achat du camion IVECO

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les banques pour une demande d'emprunt. Le Conseil donne son accord.

4) Sécurité sortie école

Le devis concernant les travaux de sécurité de la sortie de l'école étant très élevé, le Maire propose l'achat de deux panneaux Triflash à installer aux passages piétons.

5) Courrier HÉRAUD

Suite au courrier reçu de M. HÉRAUD nous proposant l'achat de sa parcelle à 14 000 €, ce projet sera pris en considération au cours du Budget 2020.

6) Nomination des membres de la Commission de contrôle de la liste électorale

Suite à l'arrêté préfectoral en date du 19 février 2019 portant sur la nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de moins de 1000 habitants, Le Maire informe les conseillers municipaux de la décision de la Préfecture : Mme BODIN Anne-Laure (titulaire), M. DALLOT Olivier (suppléant), Mme VALENTIN Françoise (déléguée de l'administration) et M. DUCHATEAU Jean-Marie (délégué du Tribunal de Grande Instance).

7) Courrier GUIGNARD

Le Maire transmet le courrier de l'entreprise GUIGNARD au Conseil Municipal. M. GUIGNARD demande de procéder à un nouveau vote concernant le changement de classification des parcelles relatives au projet de carrière.

Selon l'article L2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, Le Maire ne peut remettre cette demande à l'ordre du jour puisque la majorité des membres du Conseil Municipal a voté contre ce projet le 19 décembre 2019.

Toutefois, si de nouvelles informations concernant un manque d'éléments intervenaient et si une nouvelle majorité des membres du Conseil Municipal se dégagait, cette dernière pourrait transmettre une demande motivée au Maire auquel cas, le changement de classification serait remis à l'ordre du jour.

8) Renforcement de la chaussée à La Petite Barre

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental va réaliser, au cours de l'année 2019, le renforcement de la chaussée sur la RD 5 entre les PR 0+306 et 1+334 de La Petite Barre pour un montant de 56 000 €.